

Sentier de la Chapelle Saint-Marcellin

Mouais

15

2,7 km
40min

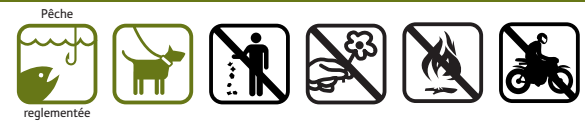


Découvrir le sentier

De l'église Notre-Dame à la chapelle Saint-Marcellin, vous traversez un territoire boisé et pourrez apprécier un patrimoine architectural remarquable.

Recommandations aux randonneurs

Ces sentiers de randonnée sont nés de la volonté partagée par les communes, les associations et les bénévoles, de préserver les chemins creux, de protéger la faune et la flore et de restaurer et mettre en valeur le patrimoine local. Nous espérons que vous apprécierez durant votre randonnée, les efforts et le partenariat déployé par tous les acteurs pour préserver nos espaces ruraux et permettre ainsi à chacun de se ressourcer et d'en apprécier les bienfaits. Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



Interdit à tout véhicule à moteur sur chemins de randonnée. Toute infraction sera punie par la Loi.

Départ des sentiers

Place de l'église Notre-Dame



Circuit de randonnée

- Départ du sentier
- Sentier de la Chapelle Saint-Marcellin
- Site touristique Patrimoine
- Oeuvre artistique « Street art »
- Parking
- Citypark / Parc d'activités sportives
- Aire de pique-nique
- Aire de jeux
- Site de pêche
- Toilettes publiques
- Propriétés privées visibles du sentier mais non accessible au public
- Traversés de route dangereuse ! Merci de tenir la main de vos enfants !

Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- Mauvaise direction
- Tourner à droite
- Tourner à gauche

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.

Été, 2019 - Ingénierie touristique : Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Imprimé par nos soins Réalisation : Cartographies et mises en pages © Dessine @ Dessine - Tél. 09 52 88 51 42 - RCS Rennes 52029083



Contacts utiles

Mairie de Mouais – 02 40 28 72 10
Communauté de communes
Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33
Office de Tourisme Intercommunal
à Châteaubriant : 02 40 28 20 90
www.tourisme-chateaubriant.fr